

# Les sols français à la loupe

□ Episode 6/10 : le béton gagne du terrain.

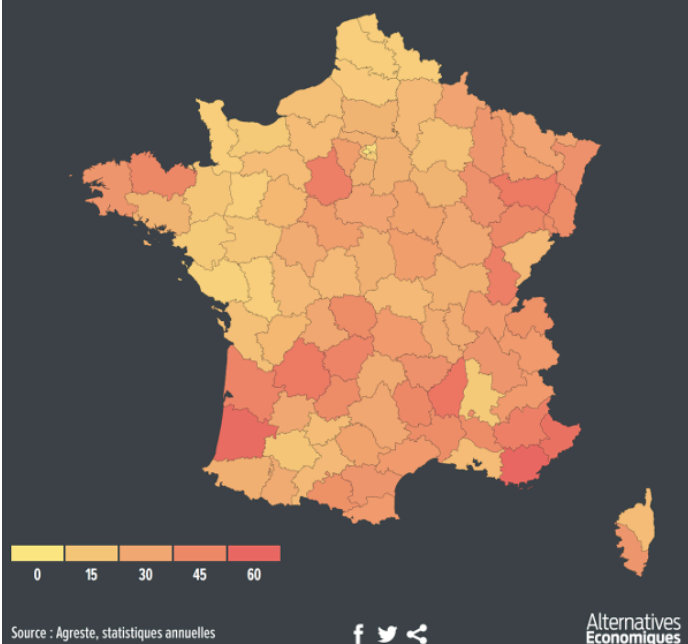
La France dispose d'un patrimoine naturel particulièrement riche. La forêt française couvre plus de 30 % du territoire, et cette part dépasse même les 40 % dans plus d'une vingtaine de départements, essentiellement situés dans le sud de la France et le Massif central.

## Zoom sur la forêt française

## Où sont les terres agricoles ?

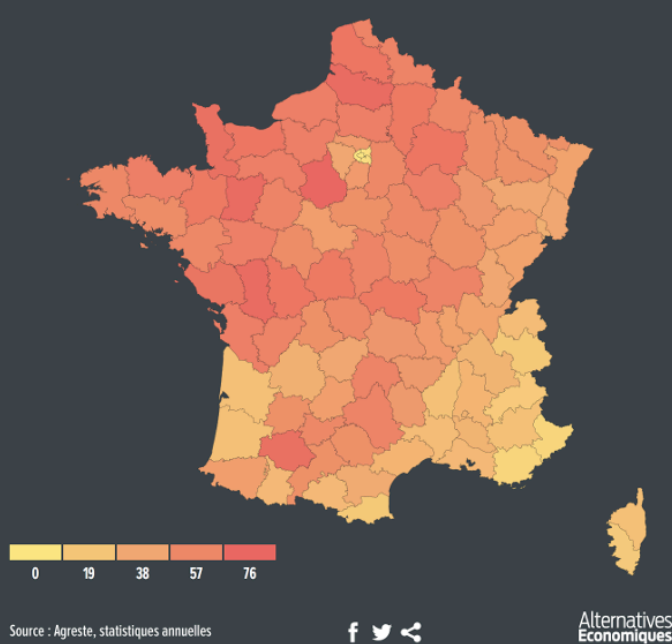
### Zoom sur la forêt française

Part des surfaces boisées, en % de la surface totale de chaque département, en 2015



### Où sont les terres agricoles ?

Part de la surface agricole utilisée (SAU), en % de la superficie totale de chaque département, en 2015



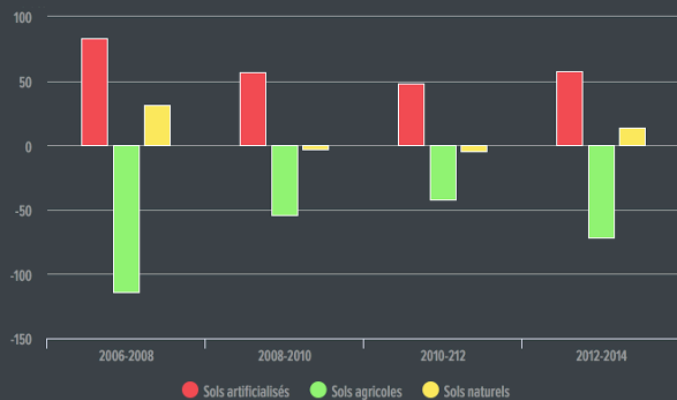
La France se place également au premier rang européen pour sa surface agricole utilisée (16 % de la SAU totale de l'UE), devant l'Espagne, le Royaume-Uni ou l'Allemagne.

Ces ressources naturelles sont cependant menacées par l'artificialisation du territoire, dont le rythme de progression est reparti à la hausse en 2013, après avoir connu une relative accalmie suite à la crise de 2008.

## L'artificialisation du territoire repart de plus belle

### L'artificialisation du territoire repart de plus belle

Evolution annuelle moyenne des terres selon l'occupation (gain ou perte), en milliers d'hectares



## Géographie des terres qui se font grignoter

Les sols artificialisés ont ainsi grignoté **490 000 hectares entre 2006 et 2014** – soit **60 000 hectares par an en moyenne** – et représentent désormais **9,3 %** du territoire métropolitain.

Destinée pour moitié à la construction de nouveaux habitats individuels, l'artificialisation des sols s'est effectuée en grande majorité au détriment des espaces agricoles, qui ont perdu plus de 70 000 hectares par an entre 2012 et 2014.

*"Si la reconstruction de la ville sur la ville doit être laissée à l'appréciation des communes, les questions d'expansion urbaine devraient constituer une prérogative de l'État, ou au moins des régions ou des départements, afin que certains équipements puissent être mutualisés", explique Robert Levesque, directeur du bureau d'études de la Fédération nationale des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (FNSafer).*

La préservation des terres agricoles et des espaces naturels continue d'être un combat de tous les instants.

